

L'Onu déplace des personnels d'Erythrée vers l'Ethiopie

NEW YORK (Nations unies) - Le Conseil de sécurité de l'Onu a décidé de déplacer temporairement d'Erythrée en Ethiopie une partie de ses personnels, dont certains étaient visés par un ultimatum d'expulsion émanant d'Asmara et expirant vendredi.

Le Conseil a annoncé cette décision dans une déclaration lue par son président pour le mois de décembre, l'ambassadeur britannique à l'Onu Emyr Jones Parry.

Le nombre exact des personnels concernés, tant civils que militaires, n'a pas encore été précisé mais selon le service de presse de l'Onu, il devrait être supérieur à 180. La mesure concernera des personnels occidentaux et non-occidentaux, ont précisé plusieurs diplomates.

Le 6 décembre, Asmara avait annoncé sa décision d'expulser sous "dix jours" les membres américains, canadiens, européens et russes de la Mission de l'Onu en Ethiopie et Erythrée (Minuee), sans fournir d'explication à cet ultimatum. L'Erythrée a jusqu'ici refusé de revenir sur sa décision malgré la demande du Conseil de sécurité.

En outre, depuis début octobre, Asmara interdit aux hélicoptères de la Mission de survoler son territoire et entrave les mouvements des Casques bleus.

Dans sa déclaration, le Conseil souligne son intention de "maintenir une présence militaire de la Minuee en Erythrée".

La Minuee compte 3.794 membres (militaires et civils), essentiellement originaires d'Inde, de Jordanie et du Kenya, qui patrouillent les 1.000 kilomètres de la frontière érythro-éthiopienne, principalement du côté érythréen.

Le Conseil affirme prendre sa décision de redéploiement temporaire "dans le souci d'assurer la sécurité des personnels de la Minuee" et compte tenu "du manque de coopération des autorités érythréennes et de l'impossibilité qui en découle pour la Minuee d'accomplir pleinement sa mission".

Condamnant "les actes inacceptables de l'Erythrée et les restrictions qu'elle a imposées aux activités de la Minuee", il rappelle sa résolution 1640 du 23 novembre dans laquelle il exigeait qu'Asmara revienne sur ses décisions et avertit que dans le cas contraire, "il y aura des conséquences pour l'avenir de la Minuee".

Il exprime l'intention de "réexaminer rapidement, en liaison avec le département de maintien de la paix de l'Onu, toutes les options pour le déploiement futur de la Minuee".

De sources diplomatiques, on indique que ces passages signifient qu'aux yeux de certains pays membres du Conseil, notamment les Etats-Unis, "l'option d'un retrait pur et simple de la Minuee est sur la table", en raison de l'attitude érythréenne mais aussi du refus persistant de l'Ethiopie de reconnaître le tracé frontalier entre les deux pays décidé par une commission indépendante en 2002.

L'ambassadeur américain, John Bolton, a indiqué à la presse qu'à sa demande, le Conseil allait se donner sept jours pour examiner le problème plus général posé par ce refus éthiopien d'accepter le tracé frontalier.

Ces deux pays de la Corne de l'Afrique ont mené une guerre frontalière de 1998 à 2000, qui a fait 80.000 morts. Fin septembre, l'Erythrée a menacé de reprendre les hostilités en raison du refus de l'Ethiopie d'accepter le tracé frontalier fixé par la commission alors que les deux pays s'étaient engagés à l'avance à accepter cette décision, dans un accord de paix signé à Alger en